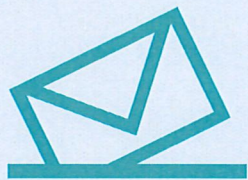




MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER

Liberté  
Égalité  
Fraternité



# Êtes-vous certain de pouvoir voter lors des prochaines élections ?

En cas de doute, interrogez votre  
situation électorale sur [service-public.fr](https://service-public.fr)

## Comment vous inscrire sur les listes électorales ?



### Rendez-vous dans votre mairie muni :

- d'un justificatif d'identité
- d'un justificatif de domicile  
de moins de 3 mois



### Par courrier :

en adressant à la mairie  
de votre commune  
le formulaire agréé  
disponible sur les sites  
[interieur.gouv.fr](https://interieur.gouv.fr)  
ou [service-public.fr](https://service-public.fr)



### Par Internet :

en vous rendant sur  
[service-public.fr](https://service-public.fr)

Vous êtes de **nationalité française**  
**ou ressortissant d'un État membre**  
**de l'Union Européenne ?**

votez aux prochaines élections en France



Votre mairie peut répondre à vos demandes  
concernant les démarches électorales

Accédez directement  
aux démarches



ou sur [service-public.fr](https://service-public.fr)

# Élections européennes du 9 juin 2024



**Je m'inscris sur les listes électorales**  
jusqu'au 1er mai sur [service-public.fr](http://service-public.fr)  
jusqu'au 3 mai en mairie

